

Compte-rendu de la réunion de bureau du mardi 10 décembre 2024

Présents: Jean-Louis Adam, Philippe Bailleul, Danielle Beurain, David Bourguignon, François Brument, Gérard Chenaut, Daniel et Odile Coiffier, Jean-Pierre Contremoulin, Jean-Pierre Douchet, Jean-Pierre Loisel, Serge Perrin, Marie-Jo et Léon Rigot, Eric Sortambosc.

Excusés: Rémi Bellanger, Wilfried Huby, Sylvie et Pierre Croisé, Jean-Yves Tabari.

A l'ordre du jour:

-Budget prévisionnel 2025:

Il fait apparaître un excédent si les sponsors nous restent fidèles et si le nombre d'adhérents ne diminue pas.

-Bilan Téléthon:

Montant collecté par l'UCB: 507 € (en 2023: 492 €), présence de 35 cyclistes.

-Bilan AG UCB:

Déficit de 357,00 €

-Soirée galette le 24/01/2025:

Envoi des invitations fin décembre

L'organisation de la soirée et la tombola sont en cours de préparation. De nombreux lots seront à gagner.

-AG CODEP le 16/11/2024:

Etaient présents Wilfried et Jean-louis.

Le livret de l'AG est disponible auprès du secrétaire. Le compte rendu sera mis sur le site UCB lorsqu'il sera transmis aux clubs.

Possibilité de subvention par le département de 200 € pour le club après validation du Codep et 150 € pour le tour du canton sur présentation du bilan financier de la manifestation. Les démarches sont en cours.

-Sponsoring:

Frédéric Trassard a rencontré le gérant du magasin Giant qui est disposé à discuter d'un sponsoring avec notre club maintenant qu'il est installé dans ses nouveaux locaux à Isneauville .

-Vin chaud le 4/01/2025:

Il sera servi à partir de 15h30 par Jean-Pierre aidé de Léon.

Marie-jo et Danielle géreront les renouvellements des adhésions et la vente des vêtements commandés.

-Formation réparation vélo:

Jean-Pierre Douchet sera en mesure de communiquer la date et le lieu de la formation le jour de la galette.

-Réaffiliations 2025:

Elles seront envoyées courant décembre.

-Date de la rando pédestre et VTT 2025:

Le dimanche 21 septembre 2025.

-Tour de la boutonnière du pays de Bray:

Il aura lieu du samedi 27 au dimanche 28 septembre 2025.

Eric Sortambosc à réservé le gîte de Gaillefontaine pour 17 personnes.

Le tarif pour les 2 jours ne devrait pas excéder 100 € par personne.

Les inscriptions et paiement de l'avance se feront le jour de la galette.

Le solde sera à payer un mois avant le séjour.

-Calendrier normand 2025 de la FFCT:

Il est disponible auprès du secrétaire ou le jour du vin chaud ou de la galette.

La séance est levée aux alentours de 22 heures 30; prochaine réunion mardi 11 février 2025.

Merci à Philippe, François, Léon et Jean-Pierre Loisel qui nous ont offert un moment de convivialité à l'occasion de leur anniversaire.